

## **Animations commerciales - Subventions complémentaires pour les associations de commerçants et artisans**

**M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur** : Le Conseil Municipal de Besançon a déjà voté plusieurs subventions de soutien à certaines animations commerciales et artisanales, organisées par les associations de commerçants et artisans bisontins.

Le programme d'animations commerciales et artisanales se précisant, de nouvelles demandes de soutien ont été adressées à la Ville de Besançon. Celles-ci sont les suivantes :

- Union des Commerçants pour les Terroirs Gourmands 2007, du 30 août au 2 septembre avec l'invité d'honneur : Carnac et la Bretagne
- Marché Beaux-Arts pour l'anniversaire du marché du 31 août au 9 septembre et les fêtes de fin d'année
- Rond point des Chaprais, pour la 3<sup>ème</sup> «Besac In Line Cup» le dimanche 26 août
- Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon, pour organiser l'accueil des villes européennes jumelées avec Besançon, dans le cadre de la création d'un pôle européen au sein du marché de Noël.

Il est proposé au Conseil Municipal de poursuivre son soutien à ces associations et d'abonder les budgets de fonctionnement de ces animations par le versement des subventions ci-après :

- 1 500 € à l'association Union des Commerçants de Besançon
- 3 000 € à l'association des commerçants du Marché Beaux-Arts
- 1 000 € à l'Association Rond-point des Chaprais
- 12 200 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat.

Les trois premières subventions seront prélevées sur le compte 65.91.6574 code service 30200 inscrit au budget 2007, la dernière sera prélevée sur le compte 65.91.6574.6001.30200 également inscrit au budget 2007.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les propositions du Rapporteur.

M. BAUD, M. ROY et Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 20 septembre 2007.*